

COMPTE RENDU du CONSEIL D'ECOLE du 18/10/2024, 18h30

PRESENTS : Parents élus : Mmes BAKARI SAID, DORNIER, MANGIONE, PANIER
Municipalité : Mmes BOISSOT et AUBIN, adjointes aux affaires scolaires.
Centre Social : Mmes BOURGOGNE, directrice d'Arc en Ciel, POILLOT, responsable périscolaire
DDEN : Mme SERRIGNY
Enseignants : Mmes BROYER, CAMBRON, GUYARD, PITRAT et M. LAURENT

Le directeur ouvre la séance à 18 heures 30 par la lecture de l'ordre du jour.

1) INSTALLATION DU NOUVEAU BUREAU

- Rappel des résultats: Inscrits: 147, nombre de votants: 97, soit une participation de 66%, en légère baisse par rapport à l'an dernier. La liste d'union a recueilli 96 suffrages, soit 100% des sièges à pourvoir.
- Le directeur remercie les parents de s'être portés candidats et souhaite la bienvenue aux nouveaux élus. Il rappelle également le rôle des représentants de parents et les missions du conseil d'école.
- Les prochains conseils d'école se tiendront le 18/02/2025 et le 10/06/2025.

2) BILAN DE LA RENTREE

- On constate une baisse des effectifs : 104 élèves à la rentrée contre 118 en juillet (*42 départs dont 29 6èmes ; pour 28 arrivées : 17 GS + 11 durant l'été*). Cette baisse, à laquelle s'ajoutera une prévision d'effectif négative en juin 2025 (départ de 26 CM2 contre moins de 20 inscriptions en CP) pose de nouveau le problème d'une potentielle fermeture de classe à la rentrée 2025.
- A l'heure actuelle, les 106 élèves se répartissent ainsi par niveau: CP: 18, CE1: 18, CE2: 30, CM1: 14, CM2: 26. Les élèves se répartissent comme suit : 18 CP + 18 CE1 + 23 CE2 + 21 CE2/CM1 (7 + 14) + 26 CM2.
- Les évaluations nationales tous niveaux ont été passées courant septembre. Elles représentent une photographie de la maîtrise des compétences en ce début d'année. La restitution des résultats a été faite auprès des familles. Des évaluations de mi-année seront proposées aux CP.
- Le projet d'école établi en juin 2024 après l'évaluation d'école de mars 2024, servira de base aux formations pédagogiques 2024/2025.
- Les livrets scolaires uniques numériques semestriels seront consultables via Internet aux vacances de février et fin juin. Des codes d'accès seront fournis aux nouvelles familles en P2 ou P3.
- La visite médicale annuelle pour les CE2 s'effectuera courant novembre/décembre.
- Les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC), (16h45-17h45), ont pour objectif de favoriser la maîtrise du français et des mathématiques. Elles sont proposées un soir de la semaine par les enseignants mais restent facultatives.
- Les inscriptions (*les annulations*) à la cantine et aux garderies se font obligatoirement au Centre Social et ce pour chaque période.
- Les cours de langue arabe (EILE) reprendront les samedis de 9h à 12h (*2 groupes*) début novembre.
- Des écrans numériques ont été installés dans toutes les classes en remplacement des tableaux traditionnels. L'école rentre dans une ère nouvelle. Le directeur remercie le Grand Chalon (dotation) et la Mairie (installation).

3) EQUIPE EDUCATIVE

- 7 enseignants : Mmes Cambron (CP), Guyard (CE1), Broyer (CE2), Perroux (CE2/CM1) et M. Laurent (CM2 + direction). Mme Lara assure les compléments de service de M. Laurent (*les jeudis, décharge de direction*) et Mme Pitrat remplace Mmes Guyard et Perroux, les jeudis et vendredis.
- 1 enseignante du réseau d'aides (RASED) : Mme Guéret. Le directeur rappelle à l'assemblée le fonctionnement du réseau d'aides et ses missions auprès des enfants en difficulté (*prévention, remédiation, actions en petits groupes ou au sein des classes...*).
- 1 psychologue scolaire de secteur : Mme Gateau.
- 1 enseignante remplaçante rattachée à l'école: Mme Badoux.
- 8 AESH : Mmes Blot, Dickson, Gadon, Gas, Girardot, Hartmann, Dodin et Veau dont le rôle est d'aider des enfants en situation de handicap.
- Pas de service civique cette année.
- 2 intervenants municipaux en EPS : MM. Courdier et Aguenot.
- 1 professeur de langue arabe (EILE) intervenant les samedis dans une salle du bâtiment Prévert : M. Benhiaya

4) REGLEMENT INTERIEUR

- Un préambule rappelant les principes et valeurs de notre République ainsi qu'un article sur l'éco-citoyenneté s'exerçant à l'école ont été ajoutés 2023. Cette année, c'est le protocole harcèlement (pHARe) qui complète le règlement. Après lecture détaillée et expliquée, le règlement intérieur de l'école est accepté à l'unanimité. Il sera transmis aux familles en même temps que le compte-rendu du conseil d'école (*la transmission fait accusé de réception*).

- Plusieurs points sont précisés : les aides pédagogiques (*équipes éducatives, PPRE, PAP, MDPH, ULIS, EGPA, maintien*), la nécessité de justifier chaque absence, la non responsabilité de l'école lors d'incidents survenant avant et après l'école, l'interdiction des portables ou objets connectés, ...
- Le Directeur rappelle qu'il est important que chaque élève soit assuré en «Responsabilité civile» et en «Individuelle accident» car contrairement aux idées reçues, c'est l'assurance des parents qui prévaut en cas d'incident survenu sur le temps scolaire.

5) SECURITE (Covid-19, PPMS, Vigipirate)

- Pour l'heure, plus aucun protocole sanitaire Covid-19 n'est en vigueur depuis la rentrée.
- Avec la conjoncture internationale, le directeur rappelle que le plan Vigipirate est toujours en vigueur et a même été renforcé. Les consignes de prudence doivent être respectées.
- Il rappelle également qu'il est demandé aux parents, dans le cadre des mesures Vigipirate, de ne pas rester aux abords des écoles.
- La réactualisation et la transmission du document PPMS ont été faites en Période 1. Un exercice d'évacuation incendie a été effectué le 03/10. Un exercice de fuite (*intrusion*) est prévu pour le 21/11. Les 2 autres exercices obligatoires seront effectués dans l'année.

6) MODALITES DE VOTE POUR L'ELECTION DES REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES

- Le directeur rappelle et explique au conseil d'école les différentes modalités de vote : vote à l'école, vote par correspondance, vote électronique. Le vote électronique est rejeté car sa mise en œuvre est trop compliqué et trop onéreux. Le vote à l'école ayant été abandonné depuis des années, il est donc décidé de conserver le mode de scrutin actuel : le vote par correspondance pour l'année prochaine.

7) PROJETS EDUCATIFS ET CULTURELS

Le directeur présente les **différents projets et activités** qui se dérouleront éventuellement au cours de l'année.

- **Ecole & Cinéma**: Les CP et CE2 iront voir «Shaun le mouton» le 19/11 et les CM, «Le peuple loup» le 21/11. Cette année, les CE1 ne participent pas à ce projet.
- **Espace des Arts de Chalon** : pas d'inscription cette année.
- **Bibliothèque municipale**: Les séances ont repris au cours de la 1ère période. D'autres séances peuvent être programmées sur demande des enseignants dans le cadre d'un projet. Les CP, CE1, CE2 et CM1 participeront au projet «Les Incorruptibles».
- **Préventions routière et santé**: Les classes participeront au projet "Sécurité routière" organisé par le Centre Social (*les 19/11 et 21/03*). Les CE2 passeront le «Permis Piéton» et les CM2 le «MobiliPass» (*savoir rouler de niveau 1*). Les CM2 seront également informés des dangers d'Internet (21/01) et un permis validera cette formation (11/02).
- **Commémorations du 11 Novembre et du 8 Mai**: Elles permettent aux élèves d'exercer leur devoir de mémoire. Chaque année, des élèves de CM2 des 3 écoles lisent le texte des Anciens Combattants en l'honneur des soldats morts pour la France.
- **Journée de la Laïcité**: L'école participera à cette journée nationale prévue le 9/12.
- **Téléthon**: L'école organisera son défi « Basket » pour récolter des dons le 29/11.
- **Cycle Piscine**: Les CP et les CE2 iront à la piscine à une période non définie à l'heure actuelle.
- **Projet IUT**: Les CM2 participeront à un projet «énergies renouvelables» en partenariat avec l'IUT de Chalon.
- **Voyages scolaires**: à définir en cours d'année.
- **Projet «Récréations»**: Les jeux de récréation (*intérieurs/extérieurs*) organisés selon les plannings et règlements élaborés par les délégués ont repris dès la période 1.
- **Projets Développement Durable**: Les CE1 et CM2 entreront dans la 5ème phase de leur projet «Déchets». Les autres classes, également impliquées, compléteront leur sensibilisation à l'environnement par des séances proposées par le Grand Chalon. Les CE2 auront 2 séances sur le thème de l'eau avec visite de la station d'épuration. Les autres classes attendent la validation de leur inscription.
Avec tous ces projets, l'école consolide le label E3D (Ecole en Démarche de Développement Durable de niveau 3 (le + élevé) décerné en 2023 par le Rectorat de Dijon).
- **Projet Citoyenneté**: En fin de P1, les classes ont élu leurs délégués qui se réuniront en P2 pour définir leur rôle et leurs actions. Ils poursuivront également le travail initié l'an dernier.
- **Site Internet**: Le site Internet de l'école est constamment mis à jour. (*Il ne remplace pas le cahier de textes*).
- **Championnat de Calculs**: Les CP et les CM2 tenants du titre remettent leur titre en jeu pour la 5ème année de «compétition». Ce challenge permet aux classes de s'entraîner quotidiennement au calcul mental.
- **Mots Mystère**: Ce projet est reconduit. Chaque classe propose 1 mot aux autres classes qui doivent produire 1 phrase, 1 petit texte reprenant le mot tiré au sort. Cet échange permet de s'entraîner à la production d'écrits.
- **Projet Chant/Chorale**: Pas de projet défini pour l'instant.
- **Projet Jardin**: Les 4 jardinières verront encore nombre de plantations pousser cette année.
- **Projet Lectures Offertes**: Les CM2 préparent des lectures d'album qu'ils offrent aux CE1.
- **Bibliothèque/BCD**: Ce sont les CM2 qui gèrent la bibliothèque pendant les récréations après formation sur le logiciel. Les élèves de toute l'école peuvent emprunter un livre de leur choix.
- **Correspondance scolaire**: Les CM2 auront un échange épistolaire avec les CM1/CM2 de l'école de Lans en P2.
- **Projet MathAthlon**: Les classes mélangées en équipes participeront à des épreuves liant le sport et les mathéma-

tiques organisées par les enseignants fin mai 2025.

- **Photos scolaires**: Les prises de vue collectives ont été faites le 29/09 et individuelles seront effectuées le 10/04.
- **Chantier Jeunes**: Un projet est à l'étude pour renouveler les décors des poteaux du préau en partenariat avec le Centre Social. Les élèves proposeront des ébauches qui seront réalisées par les jeunes de l'ERJ pendant l'été 2025.
- **Carnaval de l'Ecole**: Il aura lieu le 21/02 si les conditions de sécurité, sanitaires et météorologiques le permettent.
- **Fête de l'Ecole**: Elle aura lieu le 20/06 si les conditions de sécurité, sanitaires et météorologiques le permettent.

8) MAIRIE (travaux) ET CENTRE SOCIAL

- Le Directeur remercie tout d'abord la Municipalité pour tous les travaux et aménagements effectués cet été au sein de l'école : réfection du couloir du haut, pose de tableaux et d'un panneau de basket sous le préau, éclairage des entrées, ...
- Le Directeur présente les petits travaux à réaliser et les demandes d'aménagements ou de mobilier.
 - Réparation du portillon côté mairie,
 - Réfection du muret en bas de la cour,
 - Remplacement du linoléum de la grande salle,
 - Remplacement du mobilier disparate et en mauvais état de la grande salle (chaises, tables, ...),
 - Réfection du couloir du bas (même couleur qu'en haut) et des montées d'escalier,
- Mmes Bourgogne et Poillot du Centre Social font le point sur le périscolaire. Elles rappellent que les inscriptions/désinscriptions à la restauration scolaire et aux garderies se font par le biais du Portail Famille par les parents. Elles n'ont pas moyen de modifier ce qui a été fait par les familles. Environ 45 enfants fréquentent quotidiennement la cantine. Elles regrettent le comportement difficile de certains élèves.
- Divers projets ou sorties culturelles seront proposés aux enfants et aux familles tout au long de l'année. Toutes les informations pratiques sont à retrouver sur le site de la Mairie (*onglet Centre Social*).

9) DDEN

- Mme Sérigny, Déléguée Départementale de l'Education Nationale, présente les différents projets proposés par la délégation des DDEN : « Apprendre en jardinant » (*concours des école fleuries*), « Prix Samuel Paty » (*projet mettant en valeur les actions citoyennes réalisées par les écoles*).
- Elle précise que la délégation cherche à recruter de nouveaux DDEN (*ouvert à tous - renseignements à prendre auprès du directeur*).

Le directeur remercie l'assemblée, la Mairie, le Centre Social, la Bibliothèque pour toutes les aides apportées et les projets proposés qui participent au bon fonctionnement de l'école.

La séance est levée à 20h30.

Secrétaire de séance : Mme Guyard

Le directeur : M. LAURENT F.